



Commune de Coppet
Grand-Rue 65
CH-1296 Coppet

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN VELO

tél : 022 960 87 00
fax : 022 960 87 09
administration@coppet.ch

Contacts

Requérant (propriétaire) :	Vendeur :
Nom :	Nom :
Adresse :	Adresse :
NPA et lieu :	NPA et lieu :
Téléphone :	Téléphone :
E-mail :	E-mail :

Versement de l'aide financière à

Titulaire du compte :
Nom de la banque ou CPP :
Clearing + N° de compte ou IBAN :

Vélo

Marque et modèle :	<input type="checkbox"/> Assistance électrique <input type="checkbox"/> neuf <input type="checkbox"/> occasion
Coût : CHF	<input type="checkbox"/> Autre vélo <input type="checkbox"/> neuf <input type="checkbox"/> occasion

Document à joindre à la demande

- Facture au nom du propriétaire

	Vélo neuf	Vélo d'occasion
Avec assistance électrique	CHF 300.—	CHF 100.— si le prix est > 500.—
Tout autre vélo	CHF 100.— si le prix est > CHF 500.—	CHF 100.— si le prix est > CHF 500.—
Conditions de subventions	<ul style="list-style-type: none"> - Offres destinées uniquement aux habitants de Coppet en résidence principale et aux entités inscrites au Registre communal des Entreprises. - Subventions allouées uniquement lors d'une acquisition en Suisse et sur présentation d'une facture acquittée au nom du propriétaire dans un délai de 3 mois suivant l'achat en question. - Offres limitées à raison d'un vélo par ménage, au plus tous les trois ans pour chaque ménage subventionné. - Les entreprises s'engagent à utiliser le vélo acquis pour leurs besoins professionnels. 	

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus ainsi que le respect des conditions de subvention édictées par la Municipalité susmentionnées.

Date :	Signature :
--------	-------------

Les demandes doivent être adressées, dûment accompagnées des justificatifs requis, à l'administration communale de Coppet. Les demandes incomplètes seront retournées à l'expéditeur.